

VŒUX REGNY

Chères concitoyennes, chers concitoyens, bonjour,

Le contexte sanitaire ne me permet pas cette année de vous accueillir tous à la salle des fêtes, comme à l'accoutumée, pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire de Régnny (la treizième depuis que vous m'avez placé à la tête de cette belle commune).

Vous m'en voyez sincèrement désolé, mais pour autant j'ai jugé nécessaire de vous adresser ces vœux en direct, de la seule façon qui soit aujourd'hui possible.

L'année 2020 qui vient de se terminer aura véritablement été, pour chacun de nous, je le crois, une année noire,

- Avec un contexte international particulièrement tendu qui porte en germe de nombreuses menaces pour notre planète, pour la paix entre les nations et les peuples, pour les droits humains, mais aussi pour le climat et la biodiversité,
- Avec un contexte national profondément marqué par cette pandémie mondiale dont on ne voit pas la fin et qui menace notre santé, nos économies et donc nos conditions de vie à terme,
- Sur le plan local, nous avons également eu aussi, individuellement ou collectivement notre lot de problèmes et de difficultés.

A peine élue (et avant même de pouvoir être installée dans ses fonctions), ma nouvelle équipe municipale, épaulée par des bénévoles et quelques membres de l'équipe sortante s'est mobilisée durant le confinement pour aider les Régnnyçois, en confectionnant et distribuant des masques, en aidant nos commerces, mais aussi pour mettre en place et gérer le marché, garder le contact avec les personnes fragiles ou isolées, faire des livraisons à domicile...

Nos agents municipaux se sont également mobilisés, notre secrétaire de Mairie, Valérie ROBLET, qui est toujours restée sur le pont, et toute son équipe : ils ont fait leur travail et ils ont su assurer, autant qu'il était possible de le faire, la continuité de nos services publics et notamment la garderie des enfants des soignants durant la fermeture de l'école.

En votre nom à tous, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance :

- . aux personnels soignants de la commune et de notre maison de retraite qui ont été très éprouvés,
- . à nos sapeurs-pompiers du centre de secours qui n'ont pas chômé,
- . à nos commerçants qu'ils soient restés ouverts à notre service ou qu'ils aient été obligés de fermer, et que nous avons décidé d'aider pour compenser (en partie) leurs pertes de chiffres d'affaires,

. aux membres de notre CCAS qui ont mis en place les bons d'achats pour les seniors de plus de 65 ans en lieu et place des colis et du repas de fin d'année (je crois qu'ils ont été appréciés !).

Je veux également avoir une pensée pour tous les bénévoles de toutes nos associations, soumis aux restrictions, et que nous avons promis d'aider au redémarrage de leurs activités dès que cela sera possible, nous ne les oublierons pas !

Mais le drame qui nous aura tous profondément affectés, c'est bien entendu la tragique disparition de Camille GODELLE, lui qui venait de rejoindre notre équipe municipale pour un nouveau mandat, du haut de ses 73 ans mais avec le même enthousiasme et la même énergie que celle d'un jeune de 30 ans... Jusqu'à ce funeste 2 décembre et cet effroyable accident de nacelle dont il fut victime dans l'exercice de son mandat et de sa délégation, en pleine pose de nos illuminations.

Vous me permettrez d'avoir une pensée particulière, en ce jour, pour notre employé municipal, Hassanne CHERGUI, qui conduisait la nacelle qui a renversé Camille et qui ne s'est toujours pas remis de ce drame...

Je sais qu'il a reçu de nombreux témoignages de soutien, de ses amis, de ces collègues et de nombreux Régnysois... je voudrais ici les remercier tous, c'est en partie grâce à eux et à l'aide psychologique qui lui est apportée qu'il finira, c'est mon vœu le plus cher, par surmonter cette épreuve.

Mais nos pensées vont bien entendu, aujourd'hui encore et pour toujours, vers Camille, vers sa famille et ses nombreux amis, vers tous ceux qui ne pourront jamais se remettre de la perte d'un être aussi cher à toute notre communauté villageoise.

Pour cette raison, le Conseil Municipal de Régnys, sur ma proposition, vient de décider, à l'unanimité, de donner son nom à l'espace de Loisirs du Chavenan, autour de l'étang, de l'aire de pique-nique et des jardins partagés, un lieu qu'il affectionnait particulièrement.

Nous y installerons une stèle en son nom, que nous fleurirons tous le 2 décembre et que nous inaugurerons tous, si le contexte sanitaire le permet, car je souhaite que tous les Régnysois puissent y être conviés, le 17 avril prochain, en présence de la préfète du département et du Président de la fédération de pêche de la Loire.

Même si notre cœur n'est pas vraiment aujourd'hui et vous le comprendrez, à l'expression d'une quelconque satisfaction, vous me permettrez tout de même de saluer les principales réalisations de l'année 2020, car nos principaux chantiers, malgré la crise, ont été menés à leur terme, notamment

- la première tranche des travaux d'aménagement de l'école, la pose d'une toiture et la réfection de la façade du prieuré (merci Jean-Yves),
- la réfection (par le syndicat Rhône-Loire-Nord) de notre réservoir d'eau potable, l'assainissement et le renforcement du réseau d'eau du hameau des bois (merci Marc).

Voilà pour notre bilan, je ne pouvais pas faire plus court !

A l'aube de l'année qui commence, les difficultés et les incertitudes restent bien entendu très nombreuses, celui du sortir de la pandémie n'est évidemment pas des moindres, d'autant que nous n'avons toujours pas pu trouver à Régnys de médecins pour remplacer ceux qui sont partis l'an dernier...

Cette recherche de médecins, ou de solutions de remplacement ou de complément comme les soins infirmiers avancés ou la télémédecine, restent au premier rang de nos priorités en ce début d'année,

mais le contexte est particulièrement difficile, la pénurie de médecins s'est aggravée dans tous les roannais, le nombre de patients sans médecin traitant dans l'arrondissement est passée de 11.000 à 14.000 en l'espace d'une année. La situation est aujourd'hui tendue jusque dans les zones urbaines.

Au lieu du « chacun pour soi » qui prévaut aujourd'hui dans ce domaine, ou très peu sont ceux qui parviennent à tirer leur épingle du jeu, en général au détriment de leurs voisins, je suis convaincu que nous ne réglerons pas le problème sans une action collective et concertée de tous les élus et professionnels de santé du territoire Roannais.

La solution réside selon moi dans la mise en œuvre d'une politique territoriale de santé publique volontariste et ambitieuse, construite avec l'aide de l'ETAT qui en est le principal responsable, autour des infrastructures roannaises existantes : hôpitaux, cliniques, maisons de santé et centres de santé.

Mais la nouvelle année nous apporte aussi, au moins localement, quelques espoirs :

- Le changement de majorité et de gouvernance à la CoPLER ou la commune de Régny a pu prendre toute sa place (notre premier adjoint, Ben, y exerce une responsabilité de vice-président et je suis moi-même conseiller délégué en charge de l'urbanisme) est au cœur de tous nos espoirs : l'engagement pris par son nouveau Président, Jean-Paul CAPITAN, de s'attaquer au traitement de la friche industrielle Jalla et à la requalification du site du forestier, va repositionner notre commune au cœur de la stratégie de développement d'entreprises et de création d'emplois sur le territoire de la CoPLER, qui était centré jusqu'ici sur la seule commune de Neulise

- Autre effet immédiat, la Commune de Régny, qui en était l'instigatrice, mais qui a pu candidater collectivement, sous l'égide la CoPLER, avec les 3 autres bourgs centres du territoire que sont St Symphorien de Lay, St Just la Pendue et Neulise) vient d'être retenue au titre du programme « petites villes de demain ».

La mise en œuvre de ce programme doit permettre de mobiliser des fonds pour requalifier le site Jalla, doit permettre à la Commune, notamment, d'engager un important programme de requalification de notre centre urbain, notamment autour de la rue de la République, un vaste îlot où se concentrent beaucoup de problèmes d'habitat dégradé.

- Le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), dont Jean-Paul CAPITAN m'a confié la responsabilité de conduire à ses côtés la refonte de son contenu, dans un sens voulu par les services de l'Etat, mais qui sera bien plus favorable au renouveau économique et démographique de notre commune ; il devrait nous permettre notamment, de créer un nouveau lotissement communal pour favoriser l'installation de nos jeunes ménages, route de Montagny, juste au-dessus de l'espace de Loisirs Camille GODELLE.

- Le contexte évolue également favorablement à l'échelle du territoire Roannais, dont vous savez tous que je suis un ardent défenseur : une première victoire a été la fusion de nos syndicats d'eau et syndicats de rivières au sein de la roannaise de l'eau au 1^{er} janvier 2021 (c'est fait !). La première conséquence de cette fusion a été décision prise par le syndicat Rhône-Loire-Nord de baisser dès 2020 de 30% son prix de l'eau sur la part syndicale qui représente environ 40% du coût total de l'eau potable, soit une économie moyenne (qui dépend du volume consommé) d'environ 75€ par ménage.

La prochaine étape (au 1^{er} janvier 2022) pourrait être le transfert de la gestion de nos services d'assainissement par la Roannaise de l'eau ; cette proposition, qui vient d'être mise à l'étude, reçu l'aval des présidents de Roannais agglomération, de la COR et de la CoPLER...

Ce transfert aura pour conséquence, à terme, une harmonisation des coûts du service d'assainissement entre toutes les communes du Roannais : alors que Régny est l'une des communes de la Loire où le coût du m³ d'eau traité (intégré à votre facture d'eau) est le plus

élevé de tout le département, inutile de vous dire que nous avons tous beaucoup à gagner d'une telle fusion !

Il nous restera bien sûr, avec Jean-Paul CAPITAN, à démontrer à nos collègues de la CoPLER tous les bienfaits de cette solidarité territoriale à l'échelle du roannais pour les convaincre de fusionner la CoPLER avec Roannais Agglomération.

C'est à cette condition que nous pourrons disposer ainsi d'une intercommunalité moins gourmande en impôts (le taux du foncier bâti est moitié moindre à Roannais Agglomération qu'à la CoPLER !) mais surtout en capacité de terminer efficacement le travail et les investissements que nous aurons engagés pour redynamiser notre commune et lui redonner un véritable statut de « petite ville de demain, riche de ses habitants, de son patrimoine et de ses activités retrouvées ! ».

Sur ces paroles d'espoir, je vous adresse à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères pour sortir de cette crise, retrouver espoir dans l'avenir et travailler tous ensemble au renouveau de notre village.

Belle et heureuse année à toutes et à tous... Et surtout la santé !

Je vous remercie de m'avoir écouté.